

**Discours prononcé par Roger FAUROUX,
Ministre de l'Industrie et de l'Aménagement du Territoire**

à l'occasion de l'ouverture des Journées ANVAR

le 6 juin 1989

Depuis ma nomination au Gouvernement, J'ai visité bon nombre de régions françaises. Lors de chacun de ces déplacements j'ai rencontré des élus, des fonctionnaires, des chefs d'entreprise, des représentants socio-économiques. Inutile de vous dire que les discours qui m'ont été tenus à Montpellier, ne sont pas les mêmes qu'à Caen. Mais, très vite j'ai pu repérer une constante ; tout le monde, à de rares exceptions près, -mais y en a-t-il même eu ?- m'a dit du bien de l'ANVAR. Je suis donc là aujourd'hui pour en témoigner, pour essayer d'analyser le phénomène et surtout, pour vous faire partager ma passion pour l'innovation.

Pourquoi cette unanimité autour de l'ANVAR ?

Un de mes prédécesseurs a voulu utiliser cet organisme, créé pour valoriser la recherche -c'est son nom- pour aider l'innovation et le développement technologique de nos entreprises. D'autres agences existent dans la mouvance de l'Etat, avec des missions aussi glorieuses, qui sont moins connues et moins appréciées que l'ANVAR. Qu'a-t-elle de plus ?

1) Commençons par la valorisation de la recherche. Je ne reviendrai pas sur les chiffres : plus de 2000 dossiers en cours, plus de 800 contrats d'exploitation avec des industriels, 18 509 brevets français et 8000 brevets étrangers gérés. Regardons plutôt leur environnement. Nous ne percevons pas suffisamment les changements culturels qui interviennent dans le monde de nos chercheurs;; jusqu'à très récemment la recherche française se vivait, contrairement à la recherche américaine par exemple, comme une recherche pour l'amour, non pas de l'art, mais de la science. Depuis dix ans, les mentalités changent. Certes, il continue d'exister des mathématiciens fondamentaux mais combien d'autres s'intéressent aux applications des mathématiques par exemple à l'informatique. Certes, il continue d'exister des physiciens qui traquent le boson intermédiaire mais combien d'autres travaillent sur la production de nouveaux supraconducteurs. Je ne dirai pas que nous avons totalement gagné, j'ai peur que

certaines carrières de chercheurs soient encore freinées aujourd'hui parce qu'ils ont osé "fraterniser" avec l'industrie. Certains autres ne peuvent, pour des sordides règles administratives d'un autre âge, quitter leur poste pour l'industrie. Mais je suis confiant dans l'évolution qui se poursuit.

Le fait de repérer, dans les laboratoires qui y sont le moins préparés, une innovation qui mérite

d'être valorisée sur le plan industriel, participe de cette démarche. L'ANVAR s'y consacre depuis son origine. n a paru utile de faire le point c'est ainsi que M. FEUILLEE termine actuellement un rapport sur le sujet. Avant même sa lecture, je souhaite que des efforts soient faits pour déterminer, au sein du portefeuille de l'ANVAR, les résultats et les idées véritablement industrialisables et que des partenaires industriels, français ou européens, soient recherchés très vite pour mettre en valeur ces idées. Il s'agit en fait d'extirper -excusez-moi pour cette expression mais je crois qu'elle dépeint assez bien la situation- il s'agit donc d'extirper de nos laboratoires la "substantifique moelle" de leurs inventions et de la rendre assimilable par l'industrie.

2) L'ANVAR a bâti en fait sa renommée non sur la valorisation de la recherche mais sur l'aide à l'innovation. Près de 9 milliards de francs y ont été consacrés depuis 10 ans. Plus de 10 000 entreprises y ont eu recours. 90% de cette aide sont accordés à des entreprises de moins de 500 salariés.

Une remarque m'inspire à la fois inquiétude et enthousiasme : plus de la moitié des dossiers annuels concerne des entreprises qui n'ont jamais traité avec l'ANVAR. Ce qui prouve que l'ANVAR ne pratique pas -ou peu- le clientélisme qu'on reproche généralement aux dispenseurs de subventions. Mais ce qui prouve aussi que bon nombre de PMI n'intègrent pas encore l'innovation comme un impératif de leur développement.

Or la France est un pays sans ressources énergétiques ou minières; c'est un pays développé, où les salaires sont élevés par rapport à l'Asie du Sud-Est par exemple et où la protection sociale est excellente. Sa seule façon de s'imposer sur le plan industriel est donc, soit de concevoir plus intelligemment la production de produits connus, soit d'imaginer de nouveaux produits. Une de nos faiblesses, en terme de commerce extérieur, est notre trop grande proportion, dans nos exportations, de produits substituables, produits substituables par d'autres produits fabriqués par d'autres producteurs ce qui nous expose à des concurrences très dures. Nous devons apprendre à nous différencier. Comment le faire sans innovation?

Je suis conscient des difficultés que ceci entraîne pour une PMI:

- nos entreprises sont, en moyenne, beaucoup plus petites que celles de la RFA par exemple. Or passer de 50 à 100 ou de 100 à 200 personnes permet d'embaucher des cadres qui faciliteront à leur tour l'innovation. L'ANVAR apporte sa pierre en facilitant l'embauche de chercheurs et je peux vous annoncer que VANVAR vient d'augmenter son plafond d'aide à 200 000 F et qu'elle consacrera 100 MF cette année à cette action.

- nos PMI manquent de fonds propres et sont trop endettées tandis que leurs partenaires financiers n'ont pas, à l'instar de la RFA encore une fois, la tradition d'un soutien à l'industrie. L'ANVAR en a pris conscience et a passé des conventions avec des banques (6 je crois) pour prévoir le financement de l'innovation, de la planche à dessin et des études de faisabilité jusqu'au lancement industriel et commercial.

- nos PMI doivent pouvoir trouver des entités à qui sous-traiter recherche et innovation. Nous manquons gravement d'organismes capables d'envisager une innovation de façon intersectorielle. Et pourtant ! Prenons l'exemple des colles qui, au fil des ans, prennent une part de plus en plus importante dans l'assemblage, ou celui de la multiplication des lasers dans des applications

médicales mais aussi pour de la découpe ou des traitements de surface. Je suis persuadé qu'il nous faut résister au travers bien français qui consiste à vouloir redécouvrir le monde à chaque fois qu'un projet nouveau se présente. Il faut que nous utilisions au mieux les structures capables de transposer telle innovation d'un secteur dans un autre, d'une entreprise dans une autre. là aussi, l'ANVAR intervient en soutenant les sociétés de recherche sous contrat. Cette année, le taux de base d'abondement restera le même que l'an dernier (11,5 %) mais et c'est une nouveauté, un effort particulier sera réalisé envers les PMI en portant le taux à 50% dans leur cas.

Je demande à l'ANVAR de continuer dans ces différentes voies et je suis sûr que le colloque qui commence vous permettra de réfléchir aux moyens d'aller encore plus loin : le thème du partenariat que vous avez choisi m'est particulièrement cher. Je crois qu'en effet le handicap majeur pour une petite société est son absence de partenaires.

Regardez autour de vous, vous vous apercevrez que le patron de PMI manque le plus souvent d'informations et d'hommes avec lesquels confronter ses idées. Quand il s'agit d'innovation, ma remarque générale a une intensité encore plus grande

- quels sont les organismes de recherche ou de transfert de technologie qui peuvent lui être utiles ?
- peut-il acheter des technologies existantes ?
- comment doit-il gérer ses propres ressources technologiques ?
- quelle doit être sa politique de ressources humaines, de formation? - quelles alliances doit-il envisager avec des partenaires industriels ? - quel appui doit-il attendre de ses banques ?

le patron de PMI ne peut répondre seul; mon but est qu'il ait autour de lui un tissu suffisamment dense de partenaires capables de l'aider; des banquiers, des sociétés de capital-risque, des centres de recherches, des sociétés de conseil, des assureurs, des fonctionnaires».

L'ANVAR doit elle aussi utiliser son implantation régionale pour dépister des projets et mettre à profit son expérience pour épauler les entreprises - que chacun en ce domaine se perçoive comme un catalyseur local –

Je n'imagine pas que vous puissiez aujourd'hui et demain trouver toutes les solutions mais je souhaiterais que vous travailliez dans cet esprit.

De façon plus générale, je voudrais vous associer à la politique que le gouvernement a mis sur pied en faveur de l'innovation dans les entreprises.

Dixième plan, rapport du Conseil Economique et Social, toutes les analyses convergent aujourd'hui, le niveau de recherche industrielle et la diffusion des technologies sont insuffisantes dans notre pays. J'ai l'habitude de dire que pour que nos entreprises soient proportionnellement à la richesse du pays, au même niveau que leurs homologues allemands, il faudrait qu'elles dépensent près de 30 milliards de francs de plus.

Hormis les grands secteurs traditionnels (défense, aéronautique, nucléaire,) le pays aide la recherche industrielle de façon dramatiquement faible.

L'objectif du gouvernement est bien de rattraper l'effort de nos voisins et de porter la dépense nationale en R. & D. à 3% du PIB mais il faut en même temps rééquilibrer nos efforts vers la recherche industrielle et l'innovation en lui affectant prioritairement les moyens nouveaux.

J'ai, quant à moi, axé principalement la politique du Ministère de l'Industrie sur la technique:

1) je me félicite de l'existence du Crédit d'Impôt Recherche et Développement Expérimental. Je suis persuadé qu'il facilite l'accès des entreprises à plus de recherche. Comme toute procédure, le crédit d'impôts recherche mérite une évaluation précise.

Quant à moi, je souhaite que le Crédit d'Impôt connaisse dès 1990, une extension vers l'investissement immatériel : cette notion nous est si peu commune qu'elle n'est même pas étudiée par nos statisticiens mais nous savons cependant que si le rythme de nos investissements matériels a rattrapé celui de nos principaux concurrents, nous restons très en retard en ce qui concerne nos dépenses d'innovation, de lancement de produits, de normalisation.

2) Au-delà des actions de l'ANVAR que j'ai détaillées précédemment, je souhaite que le gouvernement améliore le soutien public à l'offre innovante de technologie. M. CURIEN et moi gérons des procédures dites des "sauts technologiques" et des "grands projets innovants" pour aider des entreprises leaders ou des associations de partenaires sur des thèmes stratégiques . Nous travaillons ensemble à développer ces actions et à simplifier leur accès pour les industriels.

3) J'attache la plus grande importance aux centres de transfert de technologie et en particulier aux Centres Techniques Industriels. Ils constituent une interface privilégiée avec les entreprises pour augmenter la qualité et le volume des transferts de technologie. Une nouvelle politique d'abondement est engagée en 1989. Le doublement des moyens financiers permettra d'encourager les actions stratégiques des CTI pour le transfert de technologies vers les entreprises et la réalisation d'objectifs quantifiés d'activité dans ce domaine.

Au-delà, j'ai demandé un important travail de réflexion à mes services et à ces organismes pour savoir comment ils peuvent se mettre plus complètement au service des entreprises.

4) Dernier volet de mes souhaits en matière d'innovation : une politique active d'aide à la diffusion des nouvelles techniques dans les PMI. Je constate que nos voisins anglais ou allemands en ont une et je crois qu'elle est utile surtout si elle est simple et facile à connaître pour les Industriels : je compte donc regrouper les modes d'intervention du ministère de l'industrie sur ces sujets. L'expérience me montre cependant qu'elle devrait être très étroitement couplée à une politique de formation que de machines sophistiquées n'ont jamais put être utilisées à plein faute de personnel qualifié ! Il n'est pas besoin de se moquer, regardons nous : combien d'entre nous sommes capables d'utiliser sans hésitation toutes les capacités de nos téléphones ou de, nos magnétoscopes...

Vous comprenez que j'ai focalisé mes efforts sur l'accès des entreprises françaises à des techniques d'avant-garde.

Jean JAURES a dit un jour "le soleil lui-même a été jadis une nouveauté et la terre fut une nouveauté et l'homme fut une nouveauté". Je ne suis pas sûr que nous puissions aller au-delà mais je

suis persuadé que l'humanité n'a pas fini de faire face à des nouveautés et que ce sont elles qui décideront du poids économique des nations.

12 d'entre elles ont décidé de s'associer pour faire l'Europe, et il n'est nulle ville, Mme le Maire, qui symbolise mieux que Strasbourg cette nouvelle nation entrain de naître: votre ville en est l'une de ses capitales.

Les technologies, les marchés, demain les partenaires, sont en passe de prendre une dimension européenne, voire mondiale.

La stratégie des entreprises doit désormais être bâtie en fonction de cette perspective, avec en 1992 à la fois une ouverture plus grande et une concurrence plus forte pour les entreprises, les offreurs de technologies et de capitaux.

Eurêka est aujourd'hui connu dans le monde entier j'exagère à peine- : il a contribué à rassembler des centaines d'entreprises européennes sur des projets technologiques. C'est toujours une voie de l'avenir, que certains secteurs n'ont pas encore utilisée suffisamment ; je pense particulièrement aux biens d'équipement.

ANVAR a elle-même pris le virage européen : elle s'organise avec des organismes analogues dans le réseau Eurotech pour développer le transfert international de technologie et le partenariat d'entreprises.

Au moment de vous laisser travailler et d'écouter Monsieur LARRERA De MOREL, je voudrais vous répéter ma conviction en espérant l'avoir fait vôtre : nos entreprises européennes ne prospéreront -et nos économies occidentales par la même occasion- que si nous savons relever le défi de la technologie. Tous doivent s'y mettre industriels, chercheurs, fonctionnaires. Allons-y!

(Source : La Documentation française)